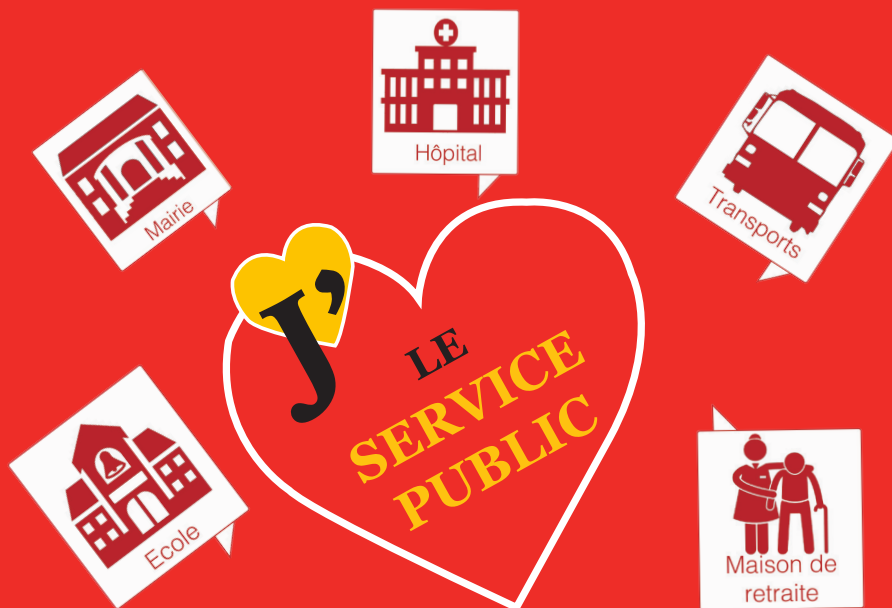


ENSEMBLE

AGENTS, SALARIÉS, USAGERS, ASSOCIATIONS, ÉLUS

LES SERVICES PUBLICS
ON EN A TOUS BESOIN



DÉFENDONS-LES !

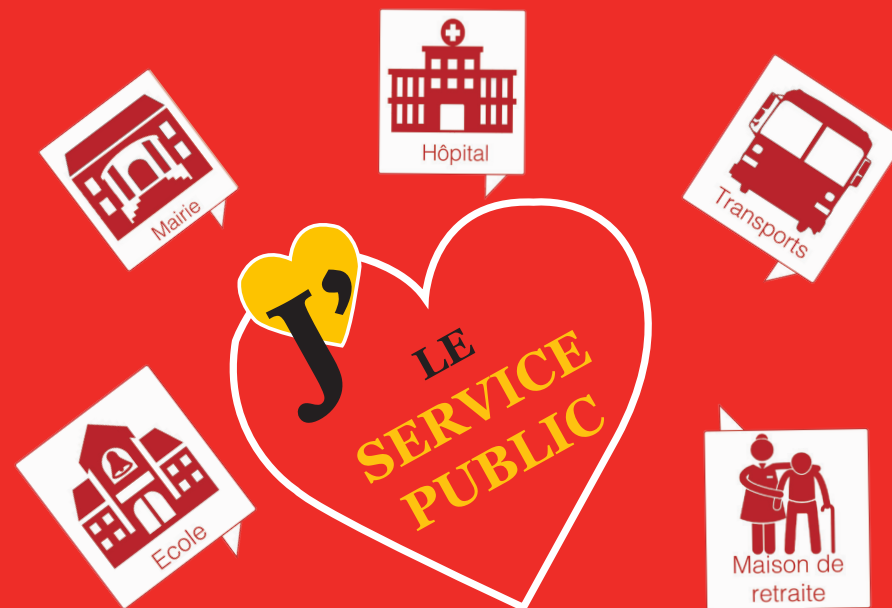


le 9 mai 2019
tous en grève

ENSEMBLE

AGENTS, SALARIÉS, USAGERS, ASSOCIATIONS, ÉLUS

LES SERVICES PUBLICS
ON EN A TOUS BESOIN



DÉFENDONS-LES !



le 9 mai 2019
tous en grève

La fonction publique est basée sur **3** principes

Égalité :

fondement essentiel qui garantit l'égalité d'accès au service public et à la fonction publique pour le citoyen usager et l'égalité de traitement entre les agents.

Les agents publics ne sont pas recrutés selon le bon vouloir et donc l'arbitraire du pouvoir politique; le principe d'égalité s'étend aussi à leur carrière.

Indépendance :

la modification du statut revient à la loi et non à l'arbitraire de l'administration.

Responsabilité :

la puissance publique est instituée dans l'intérêt général et non au service d'intérêts partisans politiques ou économiques. L'exercice du pouvoir doit s'accompagner d'une responsabilité effective de tout décider, que cette responsabilité soit politique, administrative, pénale ou budgétaire.

Responsabilité et indépendance sont liées : l'indépendance du fonctionnaire lui permet de disposer de la marge d'autonomie indispensable à l'exigence de sa responsabilité.

La **CGT** revendique

- un **financement pérenne** des services publics, des missions publiques (une réforme fiscale fondée sur la progressivité de l'impôt, le rétablissement de l'ISF, la lutte contre les fraudes et l'évasion fiscale, la sécurité et la protection sociale)
- renforcement des **lieux et outils de démocratie** : renforcement des rôles du CHSCT et de la CAP pour plus de transparence sur le déroulement de carrière
- **création d'emplois statutaires** pour répondre aux **besoins croissants** de la population.

Projet de loi
fonction publique
exigeons le retrait
JEUDI 9 MAI 2019

Un projet qui porte **atteinte au service public**, qui réduit les garanties statutaires et qui tourne le dos à la conception française de la fonction publique.

La fonction publique est basée sur **3** principes

Égalité :

fondement essentiel qui garantit l'égalité d'accès au service public et à la fonction publique pour le citoyen usager et l'égalité de traitement entre les agents.

Les agents publics ne sont pas recrutés selon le bon vouloir et donc l'arbitraire du pouvoir politique; le principe d'égalité s'étend aussi à leur carrière.

Indépendance :

la modification du statut revient à la loi et non à l'arbitraire de l'administration.

Responsabilité :

la puissance publique est instituée dans l'intérêt général et non au service d'intérêts partisans politiques ou économiques. L'exercice du pouvoir doit s'accompagner d'une responsabilité effective de tout décider, que cette responsabilité soit politique, administrative, pénale ou budgétaire.

Responsabilité et indépendance sont liées : l'indépendance du fonctionnaire lui permet de disposer de la marge d'autonomie indispensable à l'exigence de sa responsabilité.

La **CGT** revendique

- un **financement pérenne** des services publics, des missions publiques (une réforme fiscale fondée sur la progressivité de l'impôt, le rétablissement de l'ISF, la lutte contre les fraudes et l'évasion fiscale, la sécurité et la protection sociale)
- renforcement des **lieux et outils de démocratie** : renforcement des rôles du CHSCT et de la CAP pour plus de transparence sur le déroulement de carrière
- **création d'emplois statutaires** pour répondre aux **besoins croissants** de la population.

Projet de loi
fonction publique
exigeons le retrait
JEUDI 9 MAI 2019

Un projet qui porte **atteinte au service public**, qui réduit les garanties statutaires et qui tourne le dos à la conception française de la fonction publique.